NOV. 2016

FLASH INFO

commune de Chavanod

NUMÉRO 355

ÇA BOUGE ENCORE AU CRÊT D'ESTY

MAIRIE - BIBLIOTHÈQUE - AUDITORIUM

De nombreuses réunions se sont tenues tout l'automne pour finaliser ce projet, en liaison avec les futurs utilisateurs de ce bâtiment qui hébergera à la fois la mairie, la bibliothèque et l'auditorium autour d'un hall central.

Aboutissement du projet technique et dans les délais annoncés, le permis de construire vient d'être déposé.

Le niveau d'équipement de l'auditorium (490 m² utiles) a donc fait l'objet d'un examen très attentif. En effet, si son équipement pour des conférences, des exposés, des vidéo-projections, etc, était simple à satisfaire, le défi consistait à rendre ce lieu capable d'accueillir aussi des spectacles dans les meilleures conditions techniques, avec des moyens financiers et humains dimensionnés à l'échelle de notre commune :

- Pour le confort des acteurs, nous aurons donc un équipement scénique rationnel (et réfléchi avec le concours de nos associations culturelles locales), qui comprendra un local régie, une scène de plain pied (l'espace dévolu aux artistes étant délimité au sol) encadrée d'un rideau, d'éclairages diversifiés et adaptables (local gradateur), de deux loges, d'un parquet en bois. Le montage et démontage des décors sera facilité par la présence d'un accès pour le déchargement à proximité de la scène.

- Pour le confort des spectateurs, la salle comptera 153 places assises confortables, disposées en demi-cercle sur des gradins moquettés, les murs étant recouverts de bois micro-perforé (traitement acoustique). Elle sera équipée avec un renouvellement d'air chaud ou froid télécommandé par une centrale de traitement d'air, qui agira par diffuseurs au sol devant les sièges.

La bibliothèque comportera une boite extérieure pour le retour des livres, et tout a été pensé pour l'utilisation par un public varié (enfants, jeunes et familles). Seul le mobilier délimitera l'espace, rendant possible des aménagements à la demande.

Au plan architectural, abritant les façades en pierre crème, une toiture en pente couvrira l'accueil de l'auditorium situé au centre du bâtiment et, de chaque côté, une toiture végétalisée sur la mairie et une toiture d'aspect métallique (traitée type "cuivre") sur l'auditorium allégeront visuellement l'ensemble.

Au plan technique, l'ensemble du bâtiment (1322 m^2 utiles) sera piloté par une centrale de traitement d'air/air avec pompe à chaleur, pour rafraichir les locaux en été et les tempérer en hiver. Le chauffage sera assuré par des panneaux rayonnants pour les bureaux municipaux, un chauffage au sol pour les locaux d'accueil et de réunion, avec régulation automatique calquée sur la fréquentation. Une attention toute particulière a été apportée à la durabilité des matériaux, à l'aération naturelle et aux apports solaires, à l'optimisation des surfaces, que l'unicité du bâtiment rend possible, et aux coûts de fonctionnement : chacune des 3 entités fonctionnera de manière autonome, mais elles pourront être réunies dans le cas d'un évènement particulier pour rentabiliser l'espace.

Vue depuis la place du marché

Le coût prévisionnel de l'opération est maintenant arrêté à la somme de 3 815 000 € HT et les honoraires de maîtrise d'œuvre à 667 360 € HT.

Les travaux pourront démarrer en juin 2017, le printemps prochain étant mis à profit pour lancer l'appel d'offres et finaliser le choix des entreprises. Le délai de réalisation étant de 18 mois, la mise en service pourrait avoir lieu avant la fin 2019.

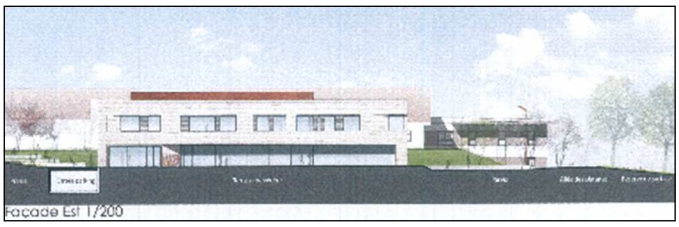
Façade Est 1/200

LA PLACE

Intégrée dans le relief naturel, elle sera délimitée par l'école publique, la mairie et le pignon de la salle polyvalente. Son 4ème côté sera accessible par la future route du Crêt d'Esty : à leur jonction, quelques marches formeront un parvis.

Nous voulions faire de cette place un lieu agréable à vivre, susceptible de recevoir des activités et des animations aussi bien diurnes que nocturnes.

On trouvera donc sur cette place différentes ambiances : ici un jeu de boules, là des jeux d'enfants, et au centre une aire dallée de béton sablé délimitée par des lignes de pierre de granit beige.

On y trouvera également des bancs, des arbres dont les essences ont été choisies pour l'étalement de leur floraison et leur couleur en automne, et même un canal formant une noue pour recueillir le trop-plein des fontaines à boire et les eaux pluviales des surfaces devenues imperméables !

Ainsi conçue, elle offre une transition sans heurt entre l'urbain et le rural, l'espace construit et l'espace naturel.

Le coût d'aménagement de la place est de 1 103 000 € H.T

LE PARKING "DE LA SALLE POLYVALENTE" MIGRE… ET CHANGE DE NOM !

Afin de permettre la construction de la future mairie/auditorium/bibliothèque, le parking actuel va être déplacé à l'arrière (côté Nord) de la salle polyvalente. Pour cela, et dans une première phase, une voie nouvelle sera créée en prolongement de la nouvelle route du Crêt d'Esty ; elle longera la salle polyvalente (côté cuisine) et son emprise s'étendra sur le terrain du lycée agricole. Cette zone sera délimitée par un barriérage afin de canaliser les installations de chantier et la circulation des engins.

Dans le courant de l'hiver (et on utilisera pour cela au mieux l'opportunité des vacances de février), les réseaux existants, situés sous le parking actuel, seront déplacés le long de la future place de la Mairie.

En fin de travaux (vers le mois de mai prochain), on accèdera donc au parking tout neuf (qu'il faudra s'habituer à désigner comme "Parking du Crêt d'Esty") par le giratoire depuis la route des Creuses. La route d'accès actuelle deviendra une impasse ("l'impasse de la Colline") pour permettre la construction de la mairie sur son emprise. Pendant cette phase de chantier, toutes les précautions seront prises pour assurer la sécurité des enfants de l'école et des usagers de la salle polyvalente. Les entreprises, réunies lors du lancement du chantier le 10 novembre dernier y seront très attentives. Toutefois, l'ensemble des travaux pourraient occasionnellement gêner, et nous comptons sur la bienveillance, la vigilance et la patience de tous, afin que tout se passe bien.

DES PROFESSIONS MÉDICALES NOMBREUSES ET DIVERSIFIÉES

Lorsqu'elle a été étudiée à l'époque, la ZAC du Crêt d'Esty comportait deux bâtiments, à proximité du nouveau rond-point à droite de l'accès à la ZAC. Leur positionnement, bien visible depuis la route des Creuses, constituait un atout certain. Cependant, leur destination n'était pas figée et ne devait l'être qu'au moment où des besoins non satisfaits apparaitraient : logements ? activités commerciales ? activités tertiaires ? services publics ?

Il semble que ce soit chose faite aujourd'hui. Le projet immobilier privé qui s'étudie actuellement sur un de ces deux bâtiments, a de sérieuses chances d'aboutir et présentera un grand intérêt pour la population de notre commune, confrontée comme ailleurs à une réelle pénurie de professionnels de santé.

Porté par un groupement financier et immobilier local, un des deux bâtiments devrait accueillir sur 800 m² un pôle médical et paramédical dont les spécialités ne sont pas toutes arrêtées à ce jour, mais qui pourrait être composé de médecins généralistes, dentiste, kinésithérapeute, orthophoniste, ostéopathe, diététicien, psychologue, sophrologue, podologue, voire infirmier et pharmacien… liste qui pourrait s'allonger encore, méritant peut-être la construction d'un second bâtiment.

C'est une bonne nouvelle, et la Commune a encouragé ce projet, tout d'abord en initiant le dialogue avec les professionnels de santé locaux, puis en facilitant la réalisation de parkings, rendus d'autant plus nécessaires que les professionnels et leur patientèle le seront aussi.

Et, par convergence réciproque d'intérêt, la Mairie de CHAVANOD réfléchit actuellement sur l'opportunité d'implanter dans le 2e bâtiment - si et lorsque le promoteur en confirmera la réalisation effective - un équipement destiné à la petite enfance au rez-de-chaussée. Des nouvelles bientôt…

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA FRUITIÈRE

La "fruitière" de Chavanod a une longue histoire, et on peut s'en remémorer les étapes sur le site http://histoiredechavanod.jimdo.com/

Construite en 1905, la fruitière a commencé sa 2ème vie en 1993, date à laquelle elle est devenue propriété de la Commune, à la suite de l'arrêt de son activité laitière.

Après transformation, les locaux du rez-de-chaussée ont été loués à une pharmacie, un médecin et – plus pour longtemps – à la Poste.

Or ces locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, et la loi oblige à une mise aux normes.

Soucieux de valoriser ce bâtiment, le conseil municipal a, par délibération du 7 septembre 2015, confié une étude de mise en conformité de l'ensemble et s'apprête maintenant à faire réaliser les travaux dans le courant de cet hiver.

Ils comprendront :

La création d'une rampe courant le long de la pharmacie, qui supprimera les 3 marches, aujourd'hui infranchissables pour une personne en fauteuil roulant, et conduira au cabinet médical.

Le remplacement de l'élévateur situé dans le local de la Poste. Transformé en monte-personne, il permettra l'accès à l'étage, aujourd'hui vacant car desservi par un escalier étroit et malcommode.

Cette transformation permettra d'envisager de rentabiliser les surfaces disponibles de l'étage, pour un usage qui reste à définir.

Le coût de cette tranche de travaux s'élève à environ 100 000 € HT, hors frais de maîtrise d'œuvre, et sera intégralement financé sur le budget annexe "de la fruitière" : s'agissant d'un service "commercial", les règles de la comptabilité publique imposent en effet de tenir une comptabilité "annexe" au budget municipal.

RÉNOVATION DE L'OFFICE DE LA SALLE POLYVALENTE

Très utilisée par les associations locales, la "cuisine" de la salle polyvalente avait beaucoup vieilli. Tout d'abord, elle ne correspondait plus aux normes dites "HACCP" . Ensuite, le matériel qui l'équipait était usagé ou en panne, les chocs avaient abimé le carrelage, et qu'est-ce qu'il y faisait froid l'hiver !!!

Le choix a donc été fait de transformer cette cuisine en office de réchauffage, fonction qui correspond d'ailleurs mieux aux pratiques de nos associations : les repas sont fabriqués à l'extérieur et l'office ne sert qu'à la remise en température.

Avec l'appui et les conseils de Denis PETIT, cet office a été rénové au cours de novembre, mois où l'utilisation est la plus faible, et ces défauts ont été corrigés. La hotte aspirante a été supprimée, le plafond est maintenant isolé et le carrelage au sol a été recouvert d'une résine facilitant le nettoyage.

En sus du matériel conservé (chambre froide, lave-vaisselle), l'office comprend maintenant :

- une étuve de réchauffage performante,
- un feu vif sur plaque,
- une table en inox à la place de la grande table en bois, et dont les rangements supporteront la vaisselle réintégrée dans le local.

Rappelons qu'il est possible de louer une ou plusieurs salles de la salle polyvalente pour les évènements organisés par les associations, les établissements scolaires, les entreprises ou les habitants de Chavanod, sur demande préalable effectuée en mairie.

PARTAGER LA NATURE AVEC LES CHASSEURS

A la suite d'un accident dramatique survenu dans une commune voisine, des dispositions ont été prises pour favoriser la cohabitation entre les différents usagers de la nature, en particulier les promeneurs d'un côté et les chasseurs de l'autre, notamment dans les secteurs très fréquentés (sentiers de randonnée par exemple) ou à proximité des agglomérations. Toute la réglementation précise ainsi mise en place figure sur le site internet de la commune (rubrique Vivre à Chavanod).

En voici cependant l'essentiel.

PARTAGER LE TEMPS ET L'ESPACE

La commune de Chavanod compte une réserve de chasse, lieu "non chassable" offrant une protection au gibier, dont l'emprise correspond à la zone comprise entre la route Côte La Dame et la route des Creuses.

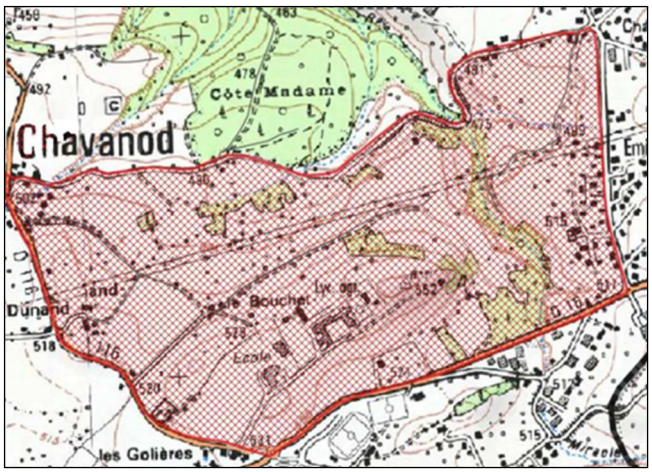

Pour le reste de notre territoire, la chasse, autorisée sauf en cas de neige, **est ouverte le 2e dimanche de septembre et close le 3e dimanche de janvier, exclusivement les lundi, mardi, jeudi, samedi, jours fériés, et le dimanche jusqu'à 11h30**. Depuis 2016, les chasseurs doivent être visibles, avec au minimum une chasuble ou veste de couleur fluo.

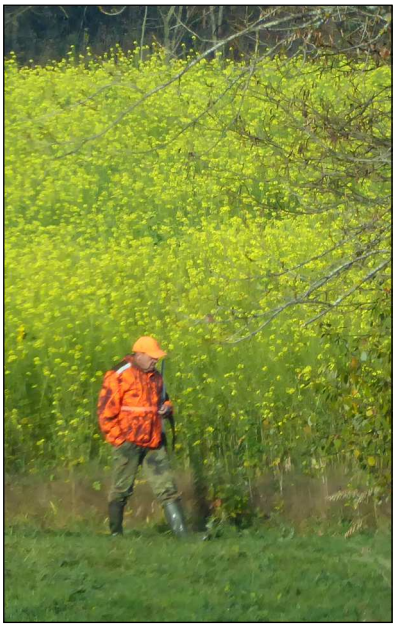

INFORMER

Des panneaux d'affichage permanents rappellent, sur le terrain, **les jours de chasse** fixés ci-dessus. Ils sont implantés sur les principaux points de départ des promenades, à savoir la route Forestière du Mont, chemin rural d'accès au lieudit "Pré Long" à Maclamod, le parking forestier de la route Côte La Dame, et enfin le chemin rural de "Chez Chassot".

Des panneaux temporaires, plus nombreux et disséminés sur le territoire, **avertissent d'une chasse collective en cours** et sont installés sous la responsabilité des chefs d'équipe.

Nous avons tous intérêt à un partage réussi de la nature : rappelons que les promeneurs sont invités à respecter les sentiers balisés et tenir en laisse leur animal de compagnie pour le bien-être de la faune sauvage, et porter des couleurs vives pour signaler leur présence. Les chasseurs, eux, toute l'année recensent, suivent et gèrent la faune sauvage et les milieux naturels qu'ils connaissent bien et participent à des actions de formation récurrentes.

Toutes informations sur la réglementation peuvent être obtenues auprès de Patrice BEAUQUIS, formateur, au 04 50 69 36 62.

BRÈVES

ENQUÊTE TRANSPORTS

Le Conseil Départemental de Haute-Savoie et l'Etat vont faire réaliser, en décembre et janvier prochains, une enquête sur les déplacements quotidiens des Haut-savoyards. Cette enquête a pour objectifs de mieux connaitre les trajets et les modes de transports des habitants dans le but d'orienter les politiques de transports (train, route, transports en commun).

Elle sera réalisée par la société TEST S.A auprès de ménages tirés au sort.

La commune de CHAVANOD figure dans le périmètre concerné, et la population est invitée à assurer le meilleur accueil aux personnels qui les contacteront. Sur ce plan, la société TEST S.A recherche encore 5 personnes pour réaliser cette enquête. Tout habitant intéressé peut prendre contact au 04 50 05 10 49.

LA NEIGE

Avec l'hiver, la neige arrivera sûrement... La Poste tient à nous rappeler que l'accès aux boites à lettres, par ailleurs obligatoirement positionnées en bordure de la voie publique, doit être déneigé et salé. Le facteur vous remercie de penser à lui...

La mairie rappelle également qu'il appartient aux riverains de déneiger les trottoirs bordant leurs propriétés.

DÉCLARER SON RUCHER

Avant le 31 décembre prochain, tous les apiculteurs doivent déclarer leurs ruches sur le site http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr, qui offre en outre des informations supplémentaires sur cette obligation et les conditions d'obtention de récépissé de déclaration.

LA CHOUETTE

Installée depuis septembre sur le rond-point du Crêt d'Esty, elle a couté 8 500 € ... et non pas 25 000 € comme la rumeur semble le laisser croire !

Passé l'hiver, elle sera réhaussée l'été prochain.

RECENSEMENT CITOYEN

Les filles et les garçons sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Ils doivent se présenter en Mairie, avec leur livret de famille, la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité, et un justificatif de domicile.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales, et pouvoir ainsi voter en 2017 pour l'élection présidentielle (23 avril et 7 mai) et pour les élections législatives qui suivront (en juin).

Vous devez vous présenter en Mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone, d'eau, avis d'imposition...).

LES VŒUX DU MAIRE

Pour l'année 2017, ils auront lieu le samedi 14 janvier à 11 heures.

Toute la population est invitée à participer à cette manifestation.

A noter sur l'agenda

SAM. 14 JANV.

VŒUX DU MAIRE
A 11 heures
Salle polyvalente de Chavanod

LUNDI 16 JANV.

COLLECTE DE SANG
De 16h30 à 19h00
Salle polyvalente de Chavanod

JE **DONNE** MON SANG,
JE **SAUVE** DES VIES !

JEUDI 19 JANV.

RECENSEMENT DE LA POPULATION
Du 19 janvier au 18 février 2017

RECENSEMENT de la population 2017

La Commune est en train de finaliser le recrutement des 6 agents recenseurs, qui viendront visiter les habitants entre janvier et février 2017 pour les opérations de ce recensement. Vous serez informés très prochainement de leur nom… et de leur visage, pour mieux les reconnaître. Nous vous remercions dès à présent pour le bon accueil que vous leur ferez. En vous rappelant ainsi que le recensement de chacun est obligatoire. Merci de votre civisme.

OCT. 2016

LA GAZETTE DES ASSOCIATIONS
LE CHAVAN

NUMÉRO 79

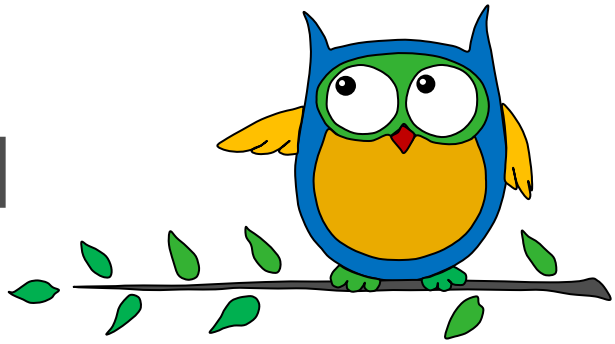

30ème AFMTÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

Dimanche 4 décembre 2016

- AU STADE DE CHAVANOD -

LA CORRIDA

Dès 7h30	:	Inscription et retrait des dossards
9h00	:	Marche nordique (9,5 km)
9h15	:	Balade découverte (6 km)
10h00	:	Corrida (solo et relais) (7,6 km)
11h15	:	Relais des familles
11h30	:	Remise des prix

TOURNOI DE BIKEPOLO INITIATION

A partir de 9 heures
3 et 4 décembre 2016

INSCRIPTION EN LIGNE
www.lacorridadechavanod.fr

RENSEIGNEMENTS : 04 50 52 24 58

LES ANIMATIONS DU TÉLÉTHON

GÉNÉRATION TÉLÉTHON

Dès 8h00	:	*Café offert*
Dès 9h00	:	*Tours de stade 1 € > 14h00*
		Tournoi bike polo > 17h00
		Tombola > 14h00
11h30	:	*Animation musicale*
12h00	:	*Tartiflette géante (sur réservation via le coupon téléchargeable sur le site www.lacorridadechavanod.fr)*

L'ensemble des dons et bénéfices sera intégralement reversé au Téléthon.

COURANTS D'ART

*****

Samedi 28 janvier 2017 - 20h30
Salle polyvalente de Chavanod

UN NERF DE SWING
JAZZ MANOUCHE EN QUARTET

"Un Nerf de Swing" nous offre le temps d'une soirée un moment chaleureux avec ses deux guitares, son violon et sa contrebasse en nous racontant les voyages en roulotte dans l'odeur des sentiers perdus...

Samedi 4 mars 2017 - 20h30
Salle des fêtes de Montagny-les-Lanches

LA DIVA ET LE TORÉADOR

Proposé par la compagnie Opéra en Fête, mise en scène de Raphaëlle FARMAN et Jacques GAY

Au cours d'une réception, une diva célèbre et fraichement veuve (mais pas éplorée) fait la connaissance d'un toréador auréolé de gloire (et un tantinet arrogant). Un spectacle musical, lyrique et déjanté à travers les plus belles pages de l'opéra, de l'opérette et de la comédie musicale.

RENSEIGNEMENTS

06 82 30 99 74 et 04 50 52 17 19
www.courantsdart.fr

THÉÂTRE EMPORTE-PIÈCES

*****

"L'AVIS DU MORT"

Comédie de Thomas DURAND
Adaptation et mise en scène : Jean-Paul PAGET

"Hervé PERDILLON est ennuyé parce qu'il est... mort... assassiné... et parce qu'il avait un emploi du temps chargé... Il hante désormais le bureau où il dirigeait sa maison d'édition. Ses collègues enquêtent tout en attendant la police, chacun d'entre eux pouvant faire un suspect idéal. Hervé entend ce qui se dit, essaye de se mêler aux conversations mais, en fait, tout le monde se moque de l'avis du mort.

"L'Avis du mort" est une sorte de "Cluedo" où vous pourrez exercer vos talents d'enquêteur pour deviner qui a tué Hervé PERDILLON.

La prochaine représentation aura lieu le :

Samedi 21 janvier 2017 - 20h30
SALLE DES FÊTES DE MONTAGNY-LES-LANCHES

Vous pouvez retrouvez toutes les informations, les dates des autres représentations et réserver vos places sur notre site.

RENSEIGNEMENTS

www.emporte-pièces.net
Jean-Paul PAGET - 04 50 02 10 82 ou 06 22 47 67 87
Maria LINOSSIER - 06 28 49 39 24
E-mail : emporte-pieces@neuf.fr

SAPEURS-POMPIERS
DE CHAVANOD

*****

Le calendrier des pompiers arrive !

La traditionnelle tournée des calendriers va débuter à partir du 1er novembre. Les pompiers, qui seront en tenue, vont passer dans les habitations pour distribuer le calendrier de l'année 2017.

L'argent sert à l'amicale pour payer toutes les cotisations, les assurances, l'œuvre des pupilles et améliorer la caserne de Chavanod.

L'amicale remercie par avance l'accueil chaleureux de la population lors du passage des soldats du feu.

RENSEIGNEMENTS

www.amicaledessapeurspompiersdechavanod.com

BIBLIOTHÈQUE AU PRÉ DE MON LIVRE

La bibliothèque se trouve à la salle polyvalente du Crêt d'Esty, sur la mezzanine.

Heures d'ouverture de la bibliothèque :

LUNDI	**de 15h45 à 18h**
MERCREDI	**de 14h30 à 18h30**
JEUDI	**de 15h45 à 18h**
SAMEDI	**de 10h à 12h**

Quelques rappels...

La bibliothèque Au Pré de Mon Livre offre plus de 8500 documents : livres (romans, BD, documentaires...), CD (musiques de tous types, de toutes époques, de France et d'ailleurs), CD-Rom et DVD.

Nos différents fonds s'enrichissent chaque trimestre de nouveautés, toutes suggestions de nos lecteurs étant les bienvenues (achats faits directement par notre bibliothèque et prêts de Savoie-biblio).

L'adhésion familiale classique à la bibliothèque est de 10 euros par an.

Notre bibliothèque fait aussi partie du réseau *Biblio-Fil.*

Le pass BiblioFil permet de fréquenter les 15 bibliothèques de l'agglomération pour une adhésion individuelle et annuelle de 25 euros.

Pour obtenir plus de détails sur le fonctionnement de la bibliothèque, venez nous voir lors d'une des permanences, ou téléphonez-nous, ou envoyez-nous un courrier, nous vous répondrons.

CONTACT

04 50 69 36 58 - bibli.chavanod@free.fr

La bibliothèque vous propose son club de lecture :

L'APER'AUX LIVRES

Prochaine rencontre dans nos locaux

Vendredi 27 janvier 2017 - 18h30

C'est un moment où l'on peut parler librement des livres qu'on a lus, aimés ou détestés.

Nous échangerons aussi autour des écrits de Yasmina KHADRA, avec qui nous correspondrons par mail jusqu'à fin mars et que nous pourrons rencontrer à MEYTHET le 12 mai 2017. Ceci, dans le cadre de 'Au Cœur des Mots", une animation partagée avec les bibliothèques de l'agglomération annécienne. Entrée libre.

FESTIVAL PREMIER ROMAN À CHAMBÉRY

La bibliothèque participe cette année à la 30ème édition du Festival du Premier Roman qui, depuis 1987, sélectionne des auteurs prometteurs dont certains sont aujourd'hui célèbres : Amélie NOTHOMB, Michel HOUELLEBECQ, Laurent GAUDE, David FOENKINOS... Un **groupe de lecture** s'est constitué. N"hésitez pas à venir nous rejoindre !

Toutes nos animations (contes, rencontre autour du livre...) sont ouvertes à tous... même si l'on n'est pas inscrit à la bibliothèque !

AMICALE 48

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu :

Samedi 25 février 2017 - 19 heures

Salle polyvalente

Elle sera suivie d'un repas au restaurant.

L'Amicale 48 est ouverte à toutes les personnes nées ou habitants CHAVANOD.

RENSEIGNEMENTS

Georges RAVOIRE
04 50 69 15 08 ou 06 03 17 08 11

FAMILLES RURALES

Toutes les activités ont repris avec succès !

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE -

Lundi 28 novembre 2016 - 20 h.
Salle polyvalente

A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du bureau et notamment de la secrétaire.

Candidature à faire parvenir au président, Jean-Pierre DEVIN.

- STAGE DE POTERIE POUR ENFANTS-

VACANCES DE FÉVRIER
Lundi 13 au vendredi 17 février 2017
de 14 h. à 16 h.

Prévoir un mercredi d'émaillage.
Tarif : 60 euros par enfant

INSCRIPTION :
Tulette DEVIN - 04 50 69 14 59

CONTACT
Jean-Pierre DEVIN, président - 04 50 69 14 59
afr.chavanod@laposte.net
www.afrchavanod.fr

A.D.E.P.

L'Association Des parents
des Ecoles Publiques de CHAVANOD
organise sa

1ÈRE BOURSE AUX JOUETS

Samedi 3 décembre 2016
de 9 h. à 14 h.
Salle polyvalente

2 euros le mètre linéaire
Ouvert à tous - Buvette

RENSEIGNEMENTS
adepchavanod@gmail.com

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE DE CHAVANOD

CALENDRIER DES MESSES

Dimanche 4 décembre 2016 - 10h00

Dimanche 18 décembre 2016 - 10h00

Samedi 24 décembre 2016 - 20h00 - Alby
Veillée de Noël
A 17h30 pour les enfants

Dimanche 25 décembre 2016
9 heures - Vieugy
10h30 - Chapeiry

COMITÉ DES FÊTES

Merci d'avoir été si nombreux à participer aux différentes manifestations du Comité des Fêtes : la brocante, la fête de l'été, la chasse aux œufs et le carnaval avec vos enfants...

Pour continuer à organiser nos différentes manifestations et pour mettre en œuvre des nouveautés, nous avons besoin de renforcer notre équipe avec de nouvelle bonnes volontés. Alors, rejoignez l'ambiance conviviale du Comité des Fêtes.

Toute l'équipe vous attend ! Venez vous renseigner le :

Vendredi 9 décembre 2016 à 19 heures

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Salle polyvalente

ORDRE DU JOUR
Rapports moral et financier
Projets
Renouvellement du bureau
Un casse-croûte terminera la soirée.

RENSEIGNEMENTS
Patrice SONNERAT - 06 62 86 08 11

TAROT CLUB

La saison 2015-2016 s'est terminée le 30 juin. L'année a été bonne dans l'ensemble, nous avons fait de très bons résultats sur l'ensemble des compétitions au niveau régional et le club de tarot de Chavanod a envoyé aux divers championnats de France :

A Soulac sur Mer (33) - Individuel Seniors - Pierre CASSAN a terminé 91 sur 196 joueurs (Lors de ce championnat François PORRET du club de tarot de Thônes a été sacré champion de France).

A Salies du Salat (31) - Libre Seniors - Pierre CASSAN a terminé 334 sur 340 joueurs.

A Pontarlier (25) - Donnes libres - Pierre CASSAN a terminé 338 sur 484 joueurs. Michel LAHACHE a terminé 423 sur 484 joueurs.

A Vichy (03) - Triplettes D3 – l'équipe Françoise DONZEL, Alain HANSMETZGER, Claude LEBAS a terminé 49ème sur 64 triplettes.

A Evian (74) - Individuel D2 - Pierre CASSAN a terminé 80 sur 112 joueurs. Promotion – Alain HANSMETZGER a terminé 117 sur 140 joueurs.

A Rumilly (74) - Coupe de France en finale de ligue – L'équipe Françoise DONZEL, Alain HANSMETZGER, Claude LEBAS, Christian LOISEL accompagné d'Alain BRIANCON (club de Sallanches) et Roland RUFFIER-MONET (club d'Albertville) a été éliminée au 1er tour.

A Porte les Valence (26) - Individuel seniors – Georges IHLEN a terminé 38 sur 196 joueurs. Christian LOISEL a terminé 122 sur 196 joueurs. Michel LAHACHE souffrant n'a pas pu participer.

A Bagnole de l'Orme (61) - Libre par 4 – du 24 au 28 novembre 2016. L'équipe Guy CHAFFARD, Georges IHLEN, Christian LOISEL et Denis MARTINOD défendra les couleurs du club. **Nous leur souhaitons bonne chance.**

La nouvelle saison a bien démarré, le tournoi annuel du club de Saint-Jeoire a été remporté par un adhérent du club (E. Signorotto).

Le club de Chavanod organisera son

TOURNOI ANNUEL

Samedi 7 janvier 2017

14h00 : tournoi en donnes libre
21h00 : tournoi en donnes Duplicaté individuel

Ces tournois sont ouverts à tous, licenciés et non licenciés.

Samedi 25 février 2017

Nous accueillerons le qualificatif libre pour la finale nationale qui aura lieu du 14 au 17 avril 2017 à Pontarlier dans le Doubs (licence obligatoire).

PETIT RAPPEL

Le club est ouvert tous les vendredis soir à partir de 19h30 et accessible à tous.

- le 1er et 3ème vendredi du mois : concours en libre
- le 2ème vendredi du mois : concours en duplicaté

Joueuses, joueurs, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez bien accueillis.

RENSEIGNEMENTS
Denis MARTINOD - Président - 06 50 69 17 33
Guy CHAFFARD - Secrétaire - esnacha@orange.fr

L.R.D.C.

Les couleurs de la LRDC ont brillé à DAM...

Le 16 octobre, une vingtaine d'escargots étaient au départ du marathon ou semi-marathon d'AMSTERDAM. Le soleil a accompagné les bipèdes le long d'un magnifique parcours dans le centre-ville, au bord de l'Amstel, le long des canaux maritimes et aussi à travers le Vondelpark ; l'incroyable ambiance musicale et les nombreux encouragements ont porté nos coureurs vers une arrivée grandiose dans le stade olympique. Des souvenirs inoubliables pour tous et plus particulièrement au cœur des 8 escargots pour qui c'était une grande première. Que d'émotion en recevant la médaille Finisher ! Les escargots aiment courir mais pas seulement : ils ont aussi grand plaisir à être ensemble. C'est pourquoi, en compagnie de leurs supporters favoris, ils ont profité de cette belle épreuve pour découvrir, durant quelques jours, cette surprenante capitale européenne. Et encore une fois, la bonne humeur était de mise...

RENSEIGNEMENTS
www.larondedechavanod.fr

Editeur de la publication : Commune de CHAVANOD (collectivité locale) - Siège : en Mairie - Maire en exercice : René DESILLE
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : René DESILLE, Maire
Conception et rédaction : Commission "Communication et Vie Sociale" et services municipaux
Imprimeur : Imprimerie RAPID COPY SAVOY - 28 bis avenue de la République - 74960 CRAN-GEVRIER
Dépôt légal : 4ème trimestre 2016 - Dispensé ISSN - **Tous droits réservés** : Commune de CHAVANOD